

**VERSEMENT D'UNE PRIME D'AIDE A
(FONDS COMMUN D'INTERVENTION)**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/04/2024 à 11h51
Référence de l'AR : 052-215201807-20240412-2024DL026-DE
Affiché le 17/04/2024 , Certifié exécutoire le 17/04/2024

ADRESSE	TRAVAUX	COÛT ÉLIGIBLE	SUBVENTION	DEMANDEUR
14, avenue Irma Masson	Remplacement de menuiseries en bois	8 722,12 €	3 489,00 €	Mme MANGIN CELINE